



Section de l'IRSN



## ENTREVUE AVEC LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT : COMPTE RENDU

Nous nous étions engagés à vous rendre compte de notre entrevue du 25 septembre dernier avec le commissaire du gouvernement de l'IRSN, directeur de la DGPR (Direction générale de la Prévention des Risques) au MTES (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), Cédric Bourillet, accompagné de 3 autres représentants du MTES.

Pour les organisations syndicales de l'IRSN, étaient présent.e.s : Claude Jamond et Marie-Catherine Poirier pour la CFDT, Luc Codron et David Boirel pour la CFE-CGC, Philippe Bourachot pour la CGT.

*Les questions que nous avons abordées sont les suivantes :*

- ❖ *Incidence de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) sur l'IRSN*
- ❖ *Contrat d'objectifs et de performance (COP) Etat-IRSN 2019-2023 : que défendent les tutelles ?*
- ❖ *Problème de l'inadéquation entre les ressources de l'IRSN et ses missions,*
  - *Stagnation de la principale subvention en euros courants ; plafonnement de la contribution ; difficulté à avoir des ressources propres,*
  - *Baisse de la part de la recherche dans l'activité de l'IRSN,*
  - *Autorisation de 20 postes en plus sans financement correspondant,*
  - *Effets de changements législatifs*

*La part de la masse salariale dans le budget de l'IRSN augmente : les tutelles et le CA estiment qu'elle devient trop importante.*

  - *Quelle est la vision du MTES sur l'équilibre expertise/recherche à l'IRSN ?*
  - *le MTES a-t-il demandé à l'IRSN de négocier un accord de performance collective qui va toucher le personnel et rendre l'IRSN encore moins attractif ?*
- ❖ *Schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'IRSN: position du MTES.*

Concernant la PPE, qu'il s'agisse d'éventuelles fermetures de réacteurs (lointaines et limitées), ou la construction encore incertaine d'autres EPR, ou mêmes d'autres sujets (VD4 des réacteurs, projet de piscine centralisée, Cigéo...), cela ne devrait pas impacter les activités de l'institut pendant le prochain COP. Nous partageons cette vision.

Pour ce qui est du COP en cours d'élaboration, il considère que l'accent doit être mis :

- Sur les questions d'ouverture à la société. Il note dans ce domaine un bilan plutôt positif car l'IRSN fait plus que le COP et que « les gens écoutent l'IRSN sans dire que c'est le lobby nucléaire ». Il faut un COP plus engageant. Il voit la possibilité de développer des instances de dialogue permanent avec les parties prenantes, en expertise et en recherche, et de vraiment aller au-delà des cercles du nucléaire. Toutefois, il faut répondre de manière satisfaisante, en gérant le un risque de « cacophonie » et en préservant l'indépendance de l'IRSN.



Section de l'IRSN



- Sur la gestion de crise et les situations d'urgence.

Au niveau de l'équilibre expertise-recherche, Cédric Bourillet considère que la coexistence des deux est fondamentale, même si d'une année à l'autre il peut y avoir des fluctuations liées à des coûts de programmes qui pourraient varier. Par contre, il constate également que depuis quelques années la part allouée à la recherche est décroissante, ceci étant lié à des questions budgétaires et non à des coûts de programme qui baisseraient. En réponse à une de nos interrogations, il pense que si des programmes venaient à être arrêtés pour des raisons techniques, la subvention n'en serait pas affectée, Bercy n'ayant pas à son sens la préoccupation de se pencher sur la répartition des budgets dans les différents programmes de l'IRSN, contrairement à d'autres EPIC. Le BRGM et l'INERIS font aussi expertise et recherche, mais il est plus facile pour eux de trouver des ressources propres. Autre point soulevé : il existe un processus de priorisation avec l'ASN en expertise, mais rien de tel en recherche. Nous avons notamment fait part de nos inquiétudes concernant l'avenir de Cabri post CIP (après 2024). Sur cette question nous lui avons apporté plus d'informations que ce qu'il a pu donner de réponses.

Sur la question de l'inadéquation entre les ressources de l'IRSN et ses missions, Cédric Bourillet souligne que l'ASN est satisfaite des prestations de l'IRSN, mais s'inquiète des risques pour l'institut de manques de compétences critiques dans certains domaines, consécutives à des mobilités. Cédric Bourillet voit de façon assez positive des éventuels allers-retours de salariés vers le milieu industriel français, mais demeure soucieux suite à nos remarques sur le risque de se trouver affaiblis sur le plan de l'expertise technique face à ces industriels. Ce risque d'affaiblissement s'explique en raison des départs de personnes expérimentées et l'embauche de jeunes qu'il est nécessaire de former et qui se retrouvent face aux industriels avec peu d'expérience sur certains sujets, sans parler du départ rapide de certains une fois formés par l'IRSN. Cela a en grande partie pour origine des rémunérations et des perspectives d'évolution professionnelle plus attractives chez nos concurrents.

Cédric Bourillet ajoute qu'il ne lui paraît pas choquant qu'en tant qu'établissement public, l'IRSN forme des personnes qui partent ensuite dans le privé avec un savoir qui est de nature à servir la sûreté nucléaire ou la radioprotection, à condition de respecter un certain équilibre pour ne pas pénaliser l'institut.

Concernant les passerelles qui existaient avec le CEA, il explique qu'il faut faire attention au problème d'indépendance entre CEA et IRSN. Il est pour développer des passerelles avec d'autres EPIC.

Un chef de service du MTES explique qu'il y a aussi énormément de départs de chez Framatome.

Cédric Bourillet nous a expliqué s'être réellement battu auprès de Bercy et avoir, avant la discussion budgétaire au parlement, obtenu par accord oral environ 1 M€ supplémentaire sur le programme 190, pour compenser au moins en partie les 20 postes non financés (rappelant que la norme pour les EPIC actuellement est une baisse).

Nous redisons que développer significativement l'expertise en zone sud offrirait d'une part plus de possibilités internes pour lutter contre les départs vers les industriels, permettrait



Section de l'IRSN



d'autre part « d'alimenter » l'expertise par les compétences humaines de salariés ayant travaillé dans le monde de la recherche.

Concernant le projet d'accord de performance collective, il nous a affirmé que cette demande ne venait nullement des tutelles, et encore moins de lui car négocier avec les organisations syndicales est clairement le rôle du Directeur Général. Pour Cédric Bourillet, le franchissement du seuil de 50% du budget par la masse salariale n'est pas en soi une difficulté, étant conscient des métiers de l'IRSN. « Le pourcentage ne veut rien dire ». Pour lui, le ministère du budget a seulement souligné que la masse croissait plus vite que dans d'autres EPIC. En réponse, l'institut doit démontrer qu'il a un projet avec une vision stratégique et globale. Le ministère du budget serait d'accord pour augmenter un peu la subvention mais veut que l'IRSN trouve un équilibre qu'il maîtrise entre masse salariale, sous-traitance, fonctionnement.... Mais il ne s'agit pas de punir les salariés. Il a par ailleurs souligné qu'il faut être prudent avec les statistiques et les comparaisons entre EPIC, chacun choisissant son indicateur... Nous avons rappelé que parler d'augmentation de la masse salariale tend à stigmatiser les salariés et leur rémunération. Nous avons notamment souligné qu'une part de l'accroissement de la masse salariale était lié à des choix externes à l'institut, la possibilité donnée aux salariés de rester après l'âge légal de départ à la retraite et l'obtention de leurs droits complets, les postes attribués sans financements supplémentaires, l'augmentation de la CSG à compenser... Cédric Bourillet explique qu'il faut regarder ce qui est différent des autres EPIC. Bercy demeurerait néanmoins ouvert, l'institut doit montrer qu'il fait des efforts et que les mesures structurelles à prendre s'appuient sur un bon état conjoncturel : le MTES insiste auprès de Bercy sur l'importance des activités de l'IRSN et Bercy auprès du MTES sur la maîtrise des finances publiques.

Enfin, nous avons abordé la difficulté à mettre en place le schéma pluriannuel de stratégie immobilière compte tenu des moyens limités de l'institut. Pour Cédric Bourillet, Bercy estime que tous les EPIC se plaignent et doute de leurs arguments... Toutefois, si l'IRSN démontre que des dispositions permettraient des économies rapides (moins de 5 ans), Bercy ne serait pas fermé à les financer. De plus, l'IRSN serait de nouveau autorisé à emprunter avec un plan crédible.

Pour Cédric Bourillet, il est du ressort de la direction de l'IRSN de faire des propositions.

En conclusion, une rencontre d'un grand intérêt,

Nous avons eu un échange complet de près de 2 heures, avec un interlocuteur clairvoyant bien au courant de la situation de l'IRSN et très à l'aise sur le sujet. L'IRSN n'est pas du tout ignoré par le commissaire du gouvernement et paraît suivi avec grande attention par la Direction générale de la Prévention des Risques. Le MTES semble défendre l'institut avec insistance auprès de Bercy, mais la Direction de l'IRSN doit montrer qu'elle maîtrise la situation et proposer des solutions structurelles pour l'avenir.